Mariages forcés : Le nouveau combat de Najat Vallaud-Belkacem

13/07/2013 à 12h38

La Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) a remis à la ministre un rapport où il avance 15 recommandations pour protéger davantage les femmes victimes de ces pratiques en France et à l'étranger. 70 000 jeunes filles seraient «potentiellement menacées de mariages forcés»

> *«Le mariage forcé ne concerne pas que les sociétés musulmanes, il peut concerner des sociétés catholiques. Il faut arrêter la stigmatisation.»*

(Voir vidéo sur Fdesouche 17 mars 2013)

La Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) estime qu'il faut renforcer la lutte contre les mariages forcés. Dans un rapport remis au gouvernement le 8 juillet, cet organisme indépendant émet quinze recommandations qui concernent **ces mariages, la polygamie et les répudiations que subissent en particulier les femmes issues de l'immigration du Maghreb, d'Afrique Subsaharienne et de Turquie**.

Ce rapport a été remis à la demande de Najat Vallaud-Belkacem, porte-parole du gouvernement et ministre des Droits des Femmes, et examiné en présence d'Hélène Conway-Mouret, ministre déléguée aux Français de l'étranger, et d'associations d'aide aux victimes. […]

L'Express